

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2007**

Délibération
n° 2007.12.472

**Travaux d'extension
de la déchetterie de
Soyaux : appel
d'offres ouvert**

LE VINGT DECEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 décembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Marie-Claude COURNEDE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Brigitte FONTANAUD, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Rolland MIGNONNEAUD, Jean-Claude MOGIS, Cyrille NICOLAS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN

Ont donné pouvoir :

Jean DUMERGUE à Alain PIAUD

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard ALLIAT par Rolland MIGNONNEAUD, Patrick RIFFAUD par Marie-Claude COURNEDE, Gilles VIGIER par Brigitte FONTANAUD

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Monsieur SAUZE**

TRAVAUX D'EXTENSION DE LA DECHETTERIE DE SOYAUX : APPEL D'OFFRES OUVERT

Compte tenu de l'évolution de la fréquentation de la déchetterie de Soyaux, il est nécessaire de procéder à son extension. La superficie de la déchetterie passerait de 3 218 m² à 4 782 m² sur un terrain dont la ComAGA est propriétaire.

Les travaux d'agrandissement de la plate-forme basse envisagés amélioreront l'aire de manœuvre des camions-porteurs et permettront un meilleur stockage des bennes vides.

La satisfaction de ce besoin nécessite la passation d'un marché alloti de la manière suivante :

- Lot n° 1 : Terrassement – VRD
- Lot n° 2 : Serrurerie

Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé.

Le montant estimatif des lots est de 91 754 € HT.

La procédure à mettre en œuvre sera l'appel d'offres ouvert lancé en application des articles 10, 33, 57 à 59 du code des marchés publics.

Vu l'avis de la commission environnement du 20 novembre 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les marchés à intervenir, les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

D'IMPUTER la dépense au budget principal article 2312 – rubrique 812.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

27 décembre 2007

Affiché le :

27 décembre 2007